N° 194 - 37e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Mardi 23 Août 1921

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 0.50

Camarades ! Achetez cette année l'Almanach socialiste

A propos d'un article du «Bund»

Le service civil

Le problème du service civil vient d'être remis sur le tapis politique par une requête de trente-cinq pasteurs grisons. Les messagers de cette initiative nouvelle demandant au Conseil fédéral de donner suite à la requête de la ligue des femmes pour la paix et la liberté, tendant à introduire le service civil pour ceux que des raisons de conscience empêchent de faire du service militaire. Les pasteurs grisons ajoutent :

« Nous ne voudrions cependant pas éveiller l'idée que l'introduction du service civil fût la dernière des revendications dans la lutte contre le militarisme. Elle n'en représente au contraire qu'une petite partie. Notre but est l'abolition du service militaire d'une façon générale. Celle-ci toutefois n'est pas encore possible aujourd'hui, étant donné l'esprit de notre peuple qu'influencent fortement l'école avec son enseignement de l'histoire mensongère et la presse qui lui inculque la foi dans la toute-puissance de l'armée. »

Une pareille conception a eu le don de mettre en mouvement le « Bund » de Berne et l'officieux du gouvernement se met en frais d'arguments, pour répondre aux trente-cinq pasteurs ainsi qu'à la revue « Aufbau » qui leur sert de truchement. Nous sommes sincèrement réjouis d'entendre pour une fois le vieil organe de la cour nous exposer ses conceptions philosophiques relatives au service civil, à l'armée et à la... démocratie. Le « Bund » ne s'imagine pas quel service il rend aux partisans des pasteurs grisons en venant, sur le forum, discourir de choses dont on n'aime guère parler, d'habitude, dans le monde gouvernemental.

Voyons donc les arguments présentés par notre confrère radical de Berne, dans le but de battre en brèche le service civil :

Primo, selon le « Bund », l'histoire enseignerait que quiconque se prive de moyens de défense, renonce à exister et doit disparaître. Cette vérité, poursuit-il, s'applique tant à l'individu isolé qu'aux peuples et à tout l'ensemble de la nature.

Restons-en à l'individu et aux peuples. Ce sont eux qui pour l'instant nous intéressent le plus. Or, que voyons-nous. Si nous nous bornons à examiner les résultats de la guerre mondiale, nous arrivons aisément à une conclusion diamétralement opposée aux considérations du «Bund». Les nations les mieux armées de 1914, celles qui firent le maximum d'efforts afin d'être archi-munies de moyens défensifs et offensifs, ont succombé dans la lutte. D'autre part, nous voyons des peuples tels que la Belgique, la Hollande, le Danemark, de petites républiques comme St-Marin et Andorre, subsister au milieu de puissantes nations, en dépit de la faiblesse ou de l'inexistence de leurs moyens de défense.

Il n'est même pas nécessaire d'aller si loin. La Suisse, malgré son armée considérable, et son écrasant budget, est une puissance militaire de troisième ou quatrième ondre. Eût-elle été attaquée, pendant la guerre, qu'il lui eût été impossible de barrer, par ses moyens, la route à d'éventuels agresseurs. Personne, à part d'enragés militaristes ou de naïfs pékins, n'ignore ces choses-là. Le bloc germanique et l'Entente n'eussent fait qu'une bouchée de notre pays, outillés comme ils l'étaient.

Nous n'étions pas sans défense, soit ! Nos souffle-pois et nos faibles moyens guerriers, mis en regard des 420 d'Essen et de la grosse artillerie alliée, capable de bombarder Berne depuis Pontarlier et Besançon, valaient-ils davantage que zéro ?

L'aviation a joué un rôle de premier rang pendant les hostilités. Chacun sait combien est dérisoire la flottille aérienne helvétique. D'autre part, isolés au milieu de l'Europe, victimes d'un blocus alimentaire, industriel et financier, nous n'en aurions pas mené lourd, pendant longtemps. En résumé, il serait ridicule de parler de nos « moyens de défense ». Ceux-ci sont si limités qu'ils n'existent pas, au point de vue pratique.

La Suisse reste debout néanmoins. Les hasards de la politique internationale l'ont laissée exister, en dépit des sophismes du « Bund ».

Secondo, le journal radical se moque agréablement des 35 pasteurs parce qu'ils ont cette opinion que la démocratie signifie le respect de chaque individu et de chaque opinion. Le « Bund » estime « qu'une démocratie saurait aussi peu dispenser un seul individu de se soumettre par exemple à une loi réglant les relations d'état civil, le divorce, l'obligation scolaire que dispenser un réfractaire de faire du service militaire. Ce n'est que sous des régimes monarchiques et anarchiques, qu'un seul peut commander ».

Bon ! Et si le peuple suisse décrétait l'introduction d'une disposition constitutionnelle favorable au service civil, que dirait alors le «Bund» ? Son second argument n'atteint en rien le principe présenté par les pasteurs grisons.

C'est pure argutie de mettre le problème de l'anarchie dans cette présente discussion où il n'a que faire.

Si le « Bund » tient à donner des leçons sur ce chapitre, il aurait long à en écrire... contre le régime personnel et contre les pleins-pouvoirs qui subsistent encore aujourd'hui dans notre pays, de par la volonté du parti encore au pouvoir, le parti radical.

Le « Bund » blague à froid lorsqu'il écrit que la suppression du service militaire général est impossible à l'heure actuelle en considération de la mentalité de notre peuple. Si le peuple avait voix au chapitre, et s'il était l'objet d'une consultation loyale, nous sommes persuadé que dans sa majorité celui-ci réclamerait, en raison même des circonstances présentes, la suppression du budget militaire.

Le « Bund » s'appuie peut-être sur la dernière consultation du corps électoral, relative à la suppression des tribunaux militaires, pour oser afficher une pareille impudence.

Il faudrait nier l'évidence pour oser dire que le peuple s'est prononcé en toute liberté sur cette question. Le bourrage qui précéda les votations, la faiblesse relative des moyens de la propagande socialiste, opposée aux avalanches de la presse bourgeoise et du monde officiel et gouvernemental, font foi de la facilité avec laquelle on a joué le peuple à cette occasion.

Après de tels exemples, le « Bund » est mal venu de nous donner un prêche sur la « démocratie ».

La revendication d'un service civil en Suisse vient de gens honnêtes et dont nous respectons les convictions religieuses sincères et loyales. Il est honteux de voir le « Bund » parler d'élucubrations en combattant le message des pasteurs grisons. Ceux-ci apportent au peuple plongé sous le faix de la guerre, une parole d'espoir bienveillante. Leur proposition fera son bout de chemin malgré les objurgations emportées du « Bund ».

La vérité est que notre civilisation militariste périra par son militarisme. Les citoyens courageux qui s'élèvent aujourd'hui contre l'armée et le poids d'injustice et de dettes qu'elle fait peser sur nos épaules, sont les pionniers de l'avenir meilleur. Ne nous étonnons pas s'ils reçoivent en opprobre les sarcasmes de ceux qui défendent une institution finie, abîmée dans la honte de trente-cinq millions de cadavres, et qui ne subsiste encore que par la contrainte des possédants, jointe à l'indifférence des foules opprimées ou apeurées à la pensée du nettoyage nécessaire dans les écuries d'Augias que sont le monde militaire contemporain.

Robert GAFNER.

La grève du textile français

Du « Populaire » de Paris :

Ce mouvement, en vérité, dépasse toutes nos espérances.

A Roubaix, Tourcoing, d'Halluin à Roncq et par tout le canton de Lannoy, on ne compte pas 3,000 jaunes obstinés aux usines.

La presse bourgeoise elle-même se voit forcée de faire sien notre chiffre de 60,000 grévistes.

Lors de nos autres grèves monstres, Mouscron prenait sa part de la bataille et nos frères belges, avec nous, marchaient à la pointe du combat.

Cette fois, ils continuent le travail.

C'est qu'à Mouscron, le patronat s'est refusé à toute baisse sur les salaires.

Une seule firme, où déjà le personnel touchait un salaire inférieur de 5 % à celui des autres usines, a cru devoir imiter le geste de notre consortium.

Elle a été aussitôt désertée.

Voici que Roncq entre en ligne : là non plus et jusqu'à nouvel ordre le patronat n'a pas fait connaître son intention de réduire l'indemnité de vie chère.

Une manifestation monstre

Ce matin s'est déroulée une manifestation comme rarement on en a pu voir en France.

Vingt mille travailleurs de Tourcoing, d'Halluin et de Roncq ont opéré leur jonction avec quinze mille, sinon plus, ouvriers de Roubaix et du canton de Lannoy. Assemblés place de Fontenoy et dans toutes les rues avoisinantes, ils ont acclamé la grève et ceux qui la formaient

Sur une tribune improvisée, tour à tour parlèrent Henri Lefebvre, Lauridan, Knockaert et Lefèvre, délégué de la C. G. T.

Au-dessus des tendances, tous s'accordèrent à proclamer la nécessité de l'union, de l'union sacrée des travailleurs.

En dépit de la chaleur et de la route, puisque d'aucuns firent jusqu'à vingt kilomètres, l'immense foule, tout le long du parcours, ne cessa de chanter l'« Internationale », la « Carmagnole », le « Drapeau Rouge » et « L'Insurgé ». Sans compter nos vieux chants de bataille : « Vivent les Travailleurs », « Tous les patrons sont des voleurs », « Quand le pain manquera, il faudra rentrer dans le tas ».

Première victoire

A Lille, les tisseurs remportent une première victoire : le tissage Courmont vient, en effet, d'aviser le syndicat qu'il renonce à toute réduction de l'indemnité de vie chère.

Dans ces conditions le travail sera repris.

Au cœur des grévistes, ce premier succès accroît la volonté de lutte. — Roger Salengro.

Le congrès de Lausanne

Le XVIe Congrès international contre l'alcoolisme siège à Lausanne du 22 au 27 courant : en même temps l'alliance coopérative internationale tient ses assises à Bâle. Ces deux institutions réunissent des délégués des cinq continents ; vainqueurs et vaincus de la grande guerre, neutres de tous pays collaborent fraternellement à Bâle et à Lausanne et dans des domaines différents à la grande œuvre de rénovation de l'humanité. Bien des congrès déjà ont eu lieu depuis l'armistice ; mais sous l'influence du nationalisme français, les savants des « puissances centrales » ont été systématiquement exclus de quelques-unes de ces réunions. Notons avec plaisir que les coopérateurs et les antialcoolistes ont su se soustraire à la spychose chauvine ; is reprennent avec ardeur leurs relations et leurs travaux d'avant-guerre.

La cérémonie d'ouverture du Congrès contre l'alcoolisme a eu lieu hier lundi, à 10 h., dans la cathédrale, en présence des autorités, des représentants officiels des Etats et des délégués de toutes les sociétés antialcooliques de l'univers.

M. E. Duiwiddie de Washington, président du Comité permanent des Congrès internationaux contre l'alcoolisme, ouvre la cérémonie ; il rappelle brièvement l'état actuel de l'antialcoolisme et le but de ces réunions.

M. Schulthess, conseiller fédéral, souhaite la bienvenue aux délégués des gouvernements étrangers et du Saint-Siège, aux savants et sociologues de tous pays ; il salue et remercie les « vaillants pionniers de l'antialcoolisme en Suisse » ; il affirme la nécessité d'unir les efforts des autorités et ceux des organisations dans la lutte contre le fléau de l'alcoolisme ; « l'entente et la collaboration entre tous les peuples et entre toutes les classes » permettra seule de travailler à la réorganisation du monde. Il faut espérer que les paroles du président de la Confédération ne sont pas de l'eau bénite de cour. M. Schulthess aura prochainement l'occasion à propos de l'initiative pour l'option locale contre l'eau-de-vie de prouver la sincérité de ses sentiments et de ses promesses.

M. Hercod, directeur polyglotte du secrétariat antialcoolique suisse et international à Lausanne, parle en anglais, suédois, allemand, italien et français pour saluer les congressistes et remercier les autorités au nom du Comité d'organisation.

Après lui défilent à la tribune les délégués officiels des 28 gouvernements représentés au Congrès et qui ont répondu à l'invitation du Conseil fédéral. Tous les continents, à peu près toutes les latitudes et longitudes, le Chili, le Paraguay, la Colombie, le Canada, le Transvaal, la Perse, la Chine, la Nouvelle-Zélande, la Finlande et l'Europe entière viennent résumer les sentiments et les projets des gouvernements.

Cette cérémonie imposante sera suivie d'un travail scientifique intense au cours des séances des diverses sections du Congrès au temple et au collège d'Ouchy.

Au point de vue socialiste les congrès les femmes, les enfants et les ouvriers ne sont-ils pas les premiers à souffrir de l'alcoolisme, les plus exposés à subir les méfaits du capital alcoolique ? Nous avons retrouvé à Lausanne des camarades socialistes abstinents de France, de Belgique, d'Allemagne, de Bulgarie, etc. ; c'est une occasion d'échanger des idées, de se communiquer ses expériences, de nouer des relations amicales et de travailler à l'émancipation du prolétariat.

Si la « Sentinelle » veut bien nous réserver quelques lignes, nous tiendrons ses lecteurs au courant des principales communications qui seront faites au XVIe Congrès international contre l'alcoolisme.

A. L.

ECHOS

Une page de la Main-Noire

Son chef assassiné à New-York

Tous les journaux d'Italie et d'Amérique ont parlé des vingt-trois homicides du camorriste Alberto Alberio, assassiné à New-York, il y a trois mois. Alberio fut déjà célèbre dans les annales du crime, à Naples. Il le devint aussi en Amérique. Dans sa patrie, il n'avait pas commis moins de vingt-trois crimes. A New-York, il avait réussi à devenir chef de la Main-Noire. Il accumula dans cette « fonction » la somme de dix millions de lires, de telle sorte qu'avant de mourir, semblable à un roi ou à un empereur, il exprima le désir d'être embaumé. Sa veuve a exaucé ce désir et a fait transporter la dépouille mortelle sur le navire « Passero ». Le bateau se rendit à Naples où des obsèques solennelles eurent lieu à l'Eglise Saint-Jacques. L'église était toute décorée. Le cadavre reposait sur un catafalque entouré de cierges, de grandes couronnes de fleurs et de prêtres psalmodiant.

Les chants des prêtres auront donc ouvert les portes du paradis à l'homicide vingt-trois fois !

Un troublant problème

Un employé d'hôtel, à Washington, au moment de calculer sa recette, se trouva dans une situation très embarrassante : le total n'était pas exact, il manquait 50 dollars. Il retourna la liasse de billets et recompta ; cette fois, plus d'erreur. L'opération fut recommencée, et, chaque fois, le même phénomène se reproduisait : en faisant l'addition dans un sens déterminé, le total était exact, mais si l'on retournait les billets, on constatait une erreur de cinquante dollars. On examina soigneusement les banknotes, et l'on ne fut pas peu étonné de s'apercevoir que l'une d'elles portait à l'endroit l'inscription « 50 dollars », et au revers, « 100 dollars ». Le fait fut signalé à l'administration de la Trésorerie, et il fut reconnu qu'il était le résultat d'une erreur du préposé à l'impression des billets : deux banknotes furent ratées, l'une portait à l'endroit « 50 dollars » et à l'envers « 100 dollars » ; l'autre, l'inscription « 100 dollars » à l'endroit et « 50 dollars » au revers.

LETTRE GENEVOISE

(De notre correspondant particulier)

Genève, 21 août.

Le chômage persistant. — En attendant la seconde assemblée de la Société des Nations. — Au sujet du congrès de Lucerne. — La vie ouvrière et socialiste.

Le nombre total des chômeurs de la place inscrits à la Chambre du Travail, le 15 août, était de 3512, dont 3077 hommes et 435 femmes.

1526 chômeurs ou chômeuses reçoivent des secours de l'Etat ; 655 sous forme d'allocations, et 871 chômeurs sont occupés sur les chantiers de l'Etat et des Communes.

1986 chômeurs ou chômeuses ne sont pas du tout secourus, indiquent les chiffres officiels ; mais les évaluations syndicales comptent plus d'un millier de chômeurs ou chômeuses non-inscrits à la Chambre du Travail, ce qui fait que le nombre total des chômeurs ou chômeuses à Genève est d'environ 5,000.

Chiffre élevé, et qui a plutôt tendance à augmenter tandis que nous allons vers la mauvaise saison. De grands travaux d'utilité publique, tels que construction d'une nouvelle gare, d'une nouvelle école dentaire, etc., auraient pu commencer si le Conseil d'Etat était doué de quelque esprit d'initiative. En face du problème angoissant du chômage, les autorités ont fait preuve d'une inertie stupéfiante dont les conséquences se feront sentir gravement avant peu. Car ici, la situation ne s'améliore nullement. Le commerce est dans le marasme et l'année commerciale pourrait se clôturer par des faillites retentissantes.

* * *

L'esprit de mercantilisme qui contribua l'année dernière à créer un certain enthousiasme autour de la première assemblée de la S. des N. ne se retrouvera probablement pas lors de la seconde assemblée, en septembre prochain. En effet, le commerce, les marchands de soupe et bistros qui se réjouissaient de l'arrivée à Genève d'une foule d'étrangers, sont aujourd'hui bien désillusionnés. L'établissement dans notre ville de la Société des Nations n'a pas commercialement réalisé les espérances des milieux commerciaux. Les impôts sont supérieurs à ce qu'ils étaient précédemment et c'est tout. La presse locale pourra essayer de réchauffer l'enthousiasme populaire, on pourra organiser de nouvelles et pantagruéliques réceptions. Rien à faire ! L'enthousiasme commercial est bien tombé et les contribuables, à la lecture de leurs bordereaux d'impôts, sont consternés d'apprendre que l'honneur d'avoir dans nos murs la Société des Nations est chèrement payé, n'en déplaise à l'aristocratie d'argent de Genève, aux publicistes engraissés et aux hauts fonctionnaires internationaux grassement rétribués.

* * *

Le Parti socialiste genevois a pris position dans le cas Ryser. Et la presse nous a tenu au courant de la volonté exprimée par les congrès des camarades neuchâtelois et jurassiens. Les socialistes genevois ne peuvent admettre dans leurs rangs un mandataire socialiste, un conseiller national qui serait en même temps employé supérieur au B. I. T. ou à la S. des N. Est-ce à dire que nous sommes tous dressés farouchement contre le B. I. T. ? Non ! Je ne le crois pas. Mais, camarades neuchâtelois et jurassiens placez-vous dans le milieu où nous nous trouvons. La presse quotidienne de Genève semble souvent rédigée par des tenants de l'« Action Française ». Il ne se passe pas de jours sans que soient déformées, vilainement défigurées les diverses activités socialistes et syndicales d'ici. Notre presse quotidienne publie mensonges sur mensonges en tout ce qui concerne le mouvement socialiste. Et d'un autre côté, elle fait la louange immodérée du B. I. T., d'Albert Thomas, se pâmant d'admiration devant les faits et gestes de ce dernier. Ces constatations font réfléchir et rendent suspecte aux yeux de nos camarades l'activité du B. I. T. C'est en ceci qu'il faut comprendre notre attitude dans cette question.

La section de Genève-Ville a voté contre l'adhésion à l'Union des P. S. constituée à Vienne. Quelques-uns parmi nous ne sont pas d'accord avec l'attitude de notre comité directeur à Berne dans la question de la reconstitution de l'Internationale socialiste. C'est notre droit. Mais les camarades communistes et leur organe l'« Avant-Garde » sont dans l'erreur lorsqu'ils s'imaginent que si nos idées ne prévalent pas à Lucerne, nous sortirons du parti. Un parti politique révolutionnaire est pour nous un organisme sérieux et malheureusement aussi... composé d'hommes, avec leurs idées dissemblables, leurs défauts, leurs conceptions différentes quant aux détails. Ça deviendrait très rigolo, un parti, ou un syndicat, où chacun n'aurait plus qu'à faire scission parce que la majorité n'accepte pas nos vœux, nos idées particulières, sur tel ou tel sujet. Quelle impuissance ! quelle incohérence ! sortiraient d'un pareil système. Non ! Nous sommes membres du Parti socialiste suisse et nous le demeurerons tant que le P. S. S. sera un parti révolutionnaire — mais réaliste — ainsi qu'il le fut toujours.

* * *

D'ailleurs nous avons le droit d'être optimistes. Avant peu, dans chaque commune du canton, existera une section socialiste. Un vigoureux programme d'action et de propagande va être réalisé. Il y a chez nous beaucoup de dévouements et de bonnes volontés. Avant longtemps, nous sommes certains que Genève sera une des sections cantonales les plus importantes du P. S. S. Mais les organes dirigeants du Parti ne doivent pas oublier notre situation particulière et dans la mesure du possible les comités directeur et central du P. S. S. devraient nous aider par un appui financier lequel faciliterait grandement notre tâche importante.

Terminons cette lettre en mentionnant le développement réjouissant de l'Union sportive du Travail et de la Gymnastique ouvrière du Grutli qui vient de remporter sous la compétente direction du moniteur, camarade Muller, un premier prix d'excellence au 1er concours international des gymnastes ouvriers de Seraing (Belgique). Aussi, lors de son retour, la section des gymnastes du Grutli fut l'objet d'une enthousiaste réception de la part d'une nombreuse population.

Arthur LEUBA.

La Cocagne des Entrepreneurs

Pendant que le chômage atteint 150,000 travailleurs, une vaste entreprise d'Etat fait travailler 10, 11, 13 heures et le dimanche et donne des salaires de famine à ses ouvriers

Le secrétaire de la Fédération du bâtiment, C. Pignat, publie dans l'organe ouvrier valaisan, L'Avenir, *un important article sur les conditions des ouvriers employés aux travaux de Barberine.*

Comme nous avons présenté ces travaux à nos lecteurs, nous tenons à les mettre également au courant de ce qui s'y passe dans le monde ouvrier. C'est dans ce but que nous citons les passages suivants de l'article de L'Avenir.

Nous venons de recevoir le rapport de la commission fédérale des C.F.F., désignée sur la requête du Secrétariat du bâtiment, par le Département fédéral des chemins de fer, pour enquêter sur les conditions de travail, logement, nourriture et salaire des 600 ouvriers occupés aux chantiers de l'usine hydro-électrique de Barberine (Valais), et qui doit servir à l'électrification des C.F.F.

Le rapport affirme qu'il est nécessaire, — vu les intempéries, l'altitude, l'interruption du *Martigny-Châtelard* pendant six mois de l'année, — de faire travailler les dimanches et fêtes et de prolonger la durée journalière du travail.

Nous nous demandons alors pourquoi, puisque les travaux pressent, on a pu continuellement refuser de la main-d'œuvre et que, d'après le même rapport, 250 ouvriers se sont fait régler depuis avril dernier, ce qui est un indice éloquent de la manière dont ils sont traités... et payés.

« Il est exact, dit le rapport, qu'il y a sur les divers chantiers un nombre assez considérable d'étrangers qui ont pénétré en Suisse sans avoir leurs papiers en ordre, il semble qu'à l'avenir la police des étrangers sera exercée avec plus de sévérité. »

Or, le rapport est daté du 5 juillet, et le 16 une quinzaine d'ouvriers suisses étaient renvoyés soi-disant pour manque de travail. Or, quatre jours après, l'entreprise Baratelli embauchait neuf ouvriers italiens et le lendemain six autres, sans passeport en règle.

Loin de nous, la pensée de faire ici du nationalisme. Bien au contraire, nous voudrions précisément que les nombreux camarades italiens qui chôment dans de nombreux centres et qui ne reçoivent aucun secours officiel, puissent être admis à travailler à Barberine. *Mais les combinaisons patronales sont autres. En ayant de nombreux ouvriers étrangers sans passeport en règle, les entrepreneurs tiennent suspendue sur la tête de chacun la menace d'immédiate expulsion.* Voilà la raison supérieure des patrons. Voilà le truc infâme contre lequel la classe ouvrière doit s'insurger. Il y a à Emosson, à l'entreprise Baratelli, une soixantaine d'ouvriers qui proviennent d'un village italien, lieu d'origine de l'entrepreneur. Les camarades au courant de ce fait — et qui ne l'est pas à Emosson ? — disent que de ce singulier village il ne manque que le curé et le syndic et que ce serait l'évacuation complète.

Après avoir affirmé, comme nous l'avons vu, *qu'il était nécessaire de travailler les dimanches et fêtes,* le rapport conteste quelques lignes plus loin que les ouvriers soient obligés de travailler ces jours-là, et qu'aucune entreprise n'exerce de représailles contre ceux qui s'y refusent. On voit que ces messieurs de la commission ne sont pas embarrassés dans leurs contradictions. Accordez vos violons, messieurs !

Eh bien, ce qu'il faut dire, *c'est que des ouvriers qui n'avaient travaillé que le dimanche matin, n'ont pas eu ces heures comptées, et que celui qui ne consent pas à travailler le dimanche, est remplacé dans l'équipe, qu'il est noté pour les prochains renvois.*

Ce qu'il faut aussi que la classe ouvrière sache c'est qu'à Barberine les *heures supplémentaires et du dimanche ne bénéficient d'aucun supplément de salaire.*

Une question importante à éclaircir

C'est la baisse générale des salaires qui s'est effectuée ce printemps à la reprise des travaux. On a réduit les salaires de 30 à 40 cent. à l'heure et non de 10 à 20 cent. comme le déclare le rapport. Les entrepreneurs l'ont justifié en prétendant que sur le devis établi, une notable réduction avait été effectuée par la Confédération.

Les ouvriers ont le droit de savoir si baisse il y a réellement eu, et dans quelle proportion elle l'a été.

Nous saurons bien si la Confédération qui avait établi un devis permettant aux entrepreneurs de payer convenablement leurs ouvriers auront manœuvré de telle sorte que ce soit ceux de Barberine qui soient en Suisse les premières victimes d'une baisse que rien ne justifie. Si Berne a réellement et dans une telle mesure forcé la baisse *on saura où se trouvent les principaux responsables de l'offensive patronale dans toute la Suisse. Des explications catégoriques doivent être données à ce sujet.*

Au congrès coopératif international

(De notre envoyé spécial)

Séance de lundi à 10 heures

Ouverture du congrès

Tandis que les délégués pénètrent dans la salle du Casino de Bâle, décorée pour la circonstance aux nombreuses couleurs des Etats adhérant à l'Alliance, l'orgue se fait entendre. C'est ensuite des jeunes filles des écoles de Bâle qui exécutent des chœurs. Puis, en l'absence du président de l'Alliance, William Maxwell, retenu par la maladie, et qui s'est fait excuser auprès du congrès par lettre, le coopérateur hollandais M. Goedhart, un des vice-présidents, prononce, en trois langues, le discours d'ouverture. Il exprime les regrets qu'il éprouve à devoir remplacer Wilham Maxwell à la présidence du congrès, ce dernier n'ayant pu venir prendre congé du congrès avant de donner sa démission, et remercie les organisateurs du congrès.

C'est ensuite le Dr Rud. Kundig, président de l'Union suisse, qui salue les délégués. Il le fait en des termes heureux. Il rappelle les congrès précédents et ajoute que si celui de Bâle n'a pas le même éclat, il assure cependant les coopérateurs de la valeur des sentiments de leurs hôtes. Il fait ensuite allusion aux graves événements qui ont interrompu les relations internationales, aux causes de la guerre, et souhaite que des nouvelles relations d'amour s'établissent entre les membres de l'Alliance, et que ceux-ci s'accordent à faire disparaître le matérialisme économique que représente le capitalisme. Il termine en exprimant le vœu que le congrès contribue à la cause de la coopération.

Et tandis que l'auditoire distrait écoute la traduction des discours, nous observons les personnalités qui ont pris place sur l'estrade. Immédiatement à la gauche du président se trouve le secrétaire général de l'Alliance, H.-J. May, puis, plus loin, Albert Thomas, directeur du B. I. T., aux côtés duquel a pris place le savant économiste Charles Gide. A droite de M. Goedhart, nous apercevons notre camarade Anton Suter, le coopérateur français Poisson.

M. Goedhart donne ensuite lecture du discours de W. Maxwell, en l'absence de celui-ci. Il rappelle brièvement l'étape franchie depuis le dernier congrès de Glascow. Puis affirme ensuite les sentiments fraternels qui doivent animer les coopérateurs, car la coopération ne connaît pas de frontières. Il insiste sur le rôle des magasins de gros et indique les nouveaux pays où la coopération a planté son drapeau. Il invite aussi le congrès à faire une propagande plus intensive, recommande les conditions de succès de la coopération, en particulier l'étude des langues, et parle en faveur d'une langue commune.

La présentation des invités

M. A. Brenner, président du Conseil d'Etat bâlois, souhaite la bienvenue aux congressistes.

Le sous-secrétaire général de la Société des Nations, un Japonais, M. Nitobei, salue le Xe congrès coopératif et lui apporte les meilleurs vœux pour son activité future. Il établit les relations étroites existant entre le mouvement coopératif qui veut établir sur le terrain économique la coopération que se propose de réaliser la Société des Nations sur le terrain politique.

Encore au nom de la Société des Nations, M. Schuster adresse un salut au congrès. Il se joint aux paroles prononcées par l'orateur précédent. Indique les raisons de sa confiance en la Société des Nations pour solutionner les conflits internationaux. Il parle ensuite en sa qualité de chef d'un service technique du B. I. T. (section de crédit international) et nous dit le rôle que peut jouer cet organe pour le rétablissement des relations commerciales internationales.

Les travailleurs organisés sont représentés au congrès par Mertens, qui vient apporter le salut de l'Internationale syndicale. Il fait remarquer que les mouvements coopératif et syndical sont les deux plus importants mouvements ouvriers. C'est avec intérêt qu'il a vu figurer à l'ordre du jour du congrès la question des relations entre syndicats et coopératives, et il espère que des délibérations sortira une résolution qui affirmera la volonté bien arrêtée d'entreprendre une action en vue de l'établissement d'une vraie paix entre les peuples. Il fait également un appel énergique en faveur de la Russie qui agonise.

Serny, coopérateur et socialiste belge, prononce à son tour quelques paroles au nom de l'Union pour l'action internationale. Cette association a pour but de mettre la science au service du droit.

Cette première séance se termine par la lecture d'une série de lettres et d'un télégramme du congrès à l'adresse de W. Maxwell.

A la séance de l'après-midi le rapport sur l'activité de l'Alliance qui est distribué aux congressistes soulève une forte discussion au sujet d'un amendement proposé par le comité central concernant les relations avec la Russie dont voici la teneur : Le comité central regrettant l'absence des délégués de l'organisation actuelle de Moscou qui l'ont empêché de prendre une décision définitive sur la question de la représentation russe à l'Alliance et considérant d'autre part qu'en présence de la division existant dans le mouvement russe une décision définitive ne peut être prise, le comité central propose de laisser vacant jusqu'à la prochaine réunion du comité la place de la délégation russe afin d'examiner la question de la représentation du mouvement coopératif au sein du comité national.

Le secrétaire général de l'Alliance ne partage pas la même opinion que le comité central. Il déclare que jusqu'ici les Russes ont été représentés au sein du comité central conformément au règlement et qu'il n'appartient pas aujourd'hui au congrès de laisser leur place vacante. Ce n'est pas l'avis du délégué français Poisson, qui désirerait être renseigné afin qu'une décision puisse être prise. M. Lorenz, délégué allemand, partage également cet avis. M. Allen, délégué anglais, déclare lui que du moment que les délégués russes existent déjà, qu'il n'appartient pas au congrès de les exclure. Il souhaite que l'Alliance coopérative n'imite pas les gouvernements alliés qui ont refusé de recevoir des délégués russes. C'est ainsi qu'une dame déléguée russe est entendue par le congrès, Mme Polarotzewa, et nous renseigne sur la Russie. Elle nous dit que le gouvernement bolchéviste a modifié sa politique économique suivant les circonstances et conclut en nous déclarant que la coopérative russe a reconquis son autonomie. M. Albert Thomas, directeur du B. I. T., ajoute encore que la majorité du comité central n'a pas l'intention de dépouiller le congrès de ses compétences et qu'il désire qu'on lui laisse la possibilité de prendre une décision concernant la délégation russe en pleine connaissance de cause.

L'amendement proposé par le comité central est combattu par les Anglais et repoussé par 733 voix contre 474. La délégation anglaise à peu près unanime a repoussé l'amendement.

Le problème des grèves

Au congrès syndical britannique qui se tiendra à Cardiff le 5 septembre, la Confédération des industries du fer et de l'acier (Iron an Steel) a annoncé qu'elle présenterait un motion demandant au congrès d'examiner à nouveau quelle doit être l'attitude des syndicats à l'égard des grèves.

Voici le texte de cette résolution :

« Le Conseil général devra examiner immédiatement les conséquences déplorables — au point de vue du pouvoir effectif du parti du travail organisé industriellement et politiquement, — de la position actuellement prise par les syndicats relativement à la marche des conflits industriels. Les résultats obtenus par l'ensemble des travailleurs au moyen des grèves industrielles rendent nécessaire la création, par le Congrès syndical, d'un organisme qui, lorsqu'un conflit grave pouvant conduire à l'arrêt du travail et affectant directement ou indirectement de nombreux ouvriers se produit, devra avant que la cessation du travail n'ait lieu, fournir tous les moyens possibles d'entrer en pourparlers et examiner l'opportunité du déclenchement du mouvement de manière à ce que le pouvoir et l'influence du parti du travail entrent en ligne de compte ; cet organisme devra s'efforcer d'obtenir soit un règlement équitable du conflit sans qu'il soit nécessaire de recourir à une cessation du travail, soit, au cas où ce règlement équitable ne pourrait être obtenu, la mise en œuvre de toutes les ressources du mouvement du travail afin d'assurer la victoire ouvrière. »

L'examen médical

L'inspectorat des fabriques a fait procéder au cours de l'année 1920 à un examen médical des ouvriers de moins de 18 ans, tombant sous l'empire de la loi protégeant les travailleurs. Cet examen a été fait dans 3667 entreprises et a porté sur 44,965 jeunes ouvriers, dont 33,180 garçons et 11,785 filles. Parmi les métiers examinés, l'industrie minière et métallurgique emploie le plus grand nombre d'adolescents, soit 11,476 dont 10,802 garçons. Viennent ensuite : l'industrie forestière et du bois avec 9,107 adolescents, dont 8,926 garçons ; l'industrie du papier et des arts graphiques, avec 6,590 adolescents, dont 4,588 garçons et 2,002 filles ; l'industrie textile et du vêtement avec 7,134 adolescents, dont 4,770 jeunes filles et 2,364 garçons ; l'industrie des produits chimiques avec 1,875 adolescents, dont 1,080 garçons et 795 filles. — (Resp.).

ETRANGER

UN CRIME ATROCE A PARIS

PARIS 22. — Havas. — **Mercredi dernier, près de Choisy-le-Roi, des pêcheurs ont découvert dans la Seine deux bras de femme. Lundi matin, près de Neuilly, d'autres pêcheurs ont trouvé dans un sac un corps de femme dépourvu de bras et de la tête. La police a ouvert une enquête.**

L'accord russo-américain

RIGA, 22. — Havas. — Dimanche a été signé l'accord entre M. Brown et Litwinoff, dont la teneur est déjà connue. Les modifications suivantes ont été apportées :

Le gouvernement des Soviets a le droit d'envoyer également des représentants dans les comités locaux. On ne viendra en aide qu'aux enfants et aux malades. Un contrat ne pourra être passé qu'avec le consentement de l'American Relief administration.

NOUVELLES SUISSES

Cambrioleurs de musée

SCHAFFHOUSE, 22. — Des cambrioleurs, dont on ne possède aucune trace, ont pénétré dans le Musée historique de Schaffhouse, où ils se sont emparés d'un grand nombre de monnaies d'or et d'argent.

Le chômage

REINACH, 22. — Les fabriques de cigares du Seethal et du Wynenthal se voient obligées de réduire, ces prochains jours, leur exploitation de 50 %, de sorte que 3,000 ouvriers et ouvrières chômeront partiellement.

Carbonisé dans un incendie

SCHAFFHOUSE, 22. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le feu a détruit la grange et une partie de la maison d'habitation du marchand de lait Henri Ehrat. Le propriétaire Ehrat est resté dans les flammes. Son corps a été retrouvé carbonisé. On ignore les causes du sinistre.

Accident de montagne

MARTIGNY, 23. — Deux frères, d'origine vaudoise, établis à Paris depuis de longues années, en séjour à Hermence, ayant voulu faire l'ascension de la « Ruinette », 3879 m., en passant par un couloir réputé dangereux, sont tombés. L'un a eu la jambe brisée. Le second, moins grièvement blessé, est allé chercher du secours à la cabane Chanrion. Le sauvetage a été très difficile, le blessé se trouvant dans un endroit presque inaccessible. Il a été descendu à Sionnay par 8 guides. Sa vie n'est pas en danger.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY. — *Parti socialiste.* — Assemblée générale le jeudi 25 août, à 8 h. et demie du soir, au *nouveau local,* Café du Soleil, 1er étage. Ordre du jour : 1. Réception de nouveaux membres ; 2. Rapport concernant l'assemblée des délégués à Moutier ; 3. Congrès de Lucerne ; 4. Cours de militants ; 5. Divers et imprévu.

L'importance de l'ordre du jour nécessite la présence de tous les membres du groupe. Les camarades abonnés à la « Sentinelle » ne recevront pas d'autre convocation. *Le Comité.*

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHATEL

Chômeurs. — Ouvriers des chantiers de secours de la Commune, assemblée extraordinaire ce soir mardi, à 8 heures et quart, au Casino Beau-Séjour. Ordre du jour très important. Que pas un ouvrier ne manque à cette importante assemblée.

Union ouvrière.

LE LOCLE

PARTI SOCIALISTE. — **Assemblée générale ce soir à 20 heures, au Cercle ouvrier. L'importance de l'ordre du jour nécessite la présence de tous.**

Le Comité est convoqué pour 19 ½ heures.

Faits divers. — Samedi matin, un ouvrier des Services industriels, notre camarade L. B., tireur de lignes, a été victime d'un accident au Pied-du-Crêt-du-Locle. Occupé à retirer du sol un poteau de 12 mètres à l'aide d'un cric, la mécanique de celui-ci vint tout à coup à se dérouler précipitamment le frappant à la main droite. M. le docteur Baillod qui le consulta constata la fracture de plusieurs os de la main. Tous nos vœux de prompte guérison.

— Dimanche matin, vers 9 ½ h., un motocycliste V... a renversé une fillette G..., de 7 ans, sur le chemin qui relie la Malakoff à l'Avenue du Collège. L'enfant blessé au-dessus de l'œil gauche, a été soigné par M le docteur Baillod. Notons que le motocycliste devait être novice dans ce sport et qu'il suivait un chemin défendu aux cycles.

— Hier matin, entre 11 heures et midi, M. Humberset père, secrétaire des Ecoles, a fait une chute malheureuse devant le nº 20 de la rue de la Gare. Relevé, il ressentit de fortes douleurs internes. Nous souhaitons à notre estimé collègue un bon rétablissement.

— Vendredi passé, le tribunal de police a condamné un agriculteur des environs, récidiviste, à 200 fr. d'amende pour s'être autorisé à vendre du lait écrémé dans la proportion du 24 %.

— Il y a exactement douze jours aujourd'hui que la commission des eaux des Brenets vient de colorer l'étang du Col. Un kilogramme de florescine avait été utilisé pour effectuer ce sondage. Après une surveillance minutieuse aux Goudebas, aux Moulinets et à l'Arvoux, il n'a été constaté nulle part le moindre indice de coloration des eaux. Le village des Brenets doit être satisfait des résultats obtenus jusqu'à ce jour, étant donné l'indépendance des sources que la commune des Brenets entend capter. Une seule de ces sources et qui paraissait dépendre en partie de la Rançonnière donne un rapport de 180 litres-minute. On se rend compte dès lors de l'amélioration que vont apporter ces travaux à la consommation des eaux aux Brenets.

Concert. — En cas de beau temps, la Fanfare de Tempérance donnera concert ce soir sur la Place du Quartier-Neuf.

Victor.

Groupe de couture « La Diligente ». — Les membres de la Diligente sont informés que la séance de ce soir est supprimée, les locaux étant occupés par l'assemblée générale du parti ; prochaine séance mardi 30 août

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS.— *Orchestre La Symphonie.* — Reprise des répétitions ce soir, à 8 heures précises, au Cercle.

F. O. M. H. La Chaux-de-Fonds

Groupe des Monteurs de boîtes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 24 août, à 17 heures
à la Croix-Bleue 592

Ordre du jour très important

Coopératives Réunies

Mardi et Mercredi
Grande vente de
1 wagon PRUNEAUX frais
au prix exceptionnel de
fr. **1.20** le kilo et fr. **1.15** par 5 kilos

Beau Raisin Chasselas français
1re qualité
cédé à fr. **1.20** le kilo, malgré la forte hausse survenue

Belles Pommes de terre
Dans tous nos magasins
1 wagon Légumes frais
chargé aujourd'hui 593

Comestibles STEIGER
Balance 4 590

Beau Cabillaud d'Ostende
à fr. 1.— la livre

Aux Chômeurs, Neuchâtel

Ouvriers des chantiers de secours de la Commune,

Assemblée extraordinaire
ce soir mardi, à 8 1/4 h.
au Casino Beau-Séjour

Ordre du jour très important. Que pas un ouvrier ne manque à cette importante assemblée. 595

Union ouvrière.

NEUCHATEL

Collège de la Promenade, Salle No 2

Tous les jeudis: Bureau de renseignements ouvert de 19 à 21 heures, sous les auspices de la Fédération suisse du Commerce et de l'Alimentation et de l'Union Ouvrière de Neuchâtel. 464

Renseignements sur le chômage, Assurance, Accidents, Loi de protection ouvrière, Contrat de travail, etc., etc. — **Requêtes, Rédaction de lettres,** etc.

SCALA - PALACE

Ce soir et demain, au parterre
Un monsieur et une dame ou deux dames ne paient qu'une place

600 **SOUS PEU :** 601

Au Pays du Mystère
Drame du bolchévisme intégral

JACK sans peur
par **JACK DEMPSEY**

Dans 8 jours

Fermeture
de la
Liquidation générale 591

A LA VILLE DE MULHOUSE

A L'UNION DES PEUPLES

Hôtel-Restaurant du Faubourg de France
PORRENTRUY

Chacun trouvera comme de coutume
Bonne chère - Bons vins - Bon gîte

Reste à louer seulement quelques chambres confortables à personnes sérieuses.

Jeu de quilles **Orchestrion électrique**

Journaux de toutes langues et toutes opinions à disposition. — Bureau de placement et renseignements juridiques gratuits pour ouvriers. — Naturalisations. — Réintégrations de veuves à la nationalité suisse. - Etablissement polyglotte.

Se recommande au mieux comme toujours:

158 **Pierre NICOL, propriétaire.**

Ecole de Travaux féminins
de La Chaux-de-Fonds

Les **Cours d'hiver** pour adultes et écolières s'ouvriront le **lundi 29 août 1921,** au Collège des Crêtêts.

Les inscriptions seront reçues les jeudi et vendredi 25 et 26 août, de 9 heures à midi, à la Direction de l'Ecole, Collège des Crêtêts, 2me étage, qui donnera les renseignements désirés.

Les Cours de *métalloplastie, cuir d'art, pyrogravure, tarceau, marqueterie, peinture sur porcelaine,* reçoivent les inscriptions des messieurs. 505

Les anciennes et les anciens élèves sont *instamment* priés de se faire inscrire pour faciliter l'organisation des cours.

La Commission de l'Ecole de Travaux féminins.

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Chambre. On offre à louer une chambre meublée, indépendante, au soleil. — S'adresser rue du 1er-Mars 12b, au 3me étage. 594

Quelle personne charitable donnerait un lit à une mère de famille dont les enfants doivent coucher sur le plancher ? — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 586

Dr JACOT-GUILLARMOD
599
Vaccinations

Mise à ban

La S. A. Vve Ch.-Léon Schmid & Cie met à ban pour toute l'année, les cours clôturées par murs et barrières, de son immeuble fabrique rue Alexis-Marie-Piaget 72.

Défense est faite de circuler ou de jouer dans les dites cours, ou d'y entreposer quoi que ce soit.

Les contrevenants seront déférés à l'autorité compétente.

Une surveillance rigoureuse sera observée.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 18 août 1921.

S. A. Vve Chs-Léon Schmid & Co.

MISE A BAN AUTVRISÉE.

La Chaux-de-Fonds, le 19 août 1921.

Le Juge de Paix :
582 (signé) DUBOIS.

Docteur MONNIER
587 **Pont 12** P22220C
de retour

Société Coopérative d'Ameublements
„L'AVENIR"
Fabrique à Chavannes-Renens (Vaud)
DÉPOTS
Le Locle : Rue de France
Lausanne : Rue des Terreaux 1 bis
Spécialité de **Trousseaux complets**
de fabrication soignée 8050
Ebénisterie -:- Tapisserie

HORAIRE DE POCHE

Prix : 50 ct.

EN VENTE au bureau de «La Sentinelle»

Envoi au dehors contre remboursement

Venez voir !
la **Vente-Réclame,** du 15 au 31 août, de
Soulers
en tous genres, pr dames, hommes et enfants, avec **fort rabais.**
Se recommande
Mag. de chaussures F. Affentranger
Puits 15 504

Boucherie-Charcuterie
1er-Mars 11a 9721

Toujours bien assortie en
Viande, saucisse, etc.
à prix avantageux
Mercredi et samedi
sur la Place du Marché
Se recommande, **J. FRÜH.**

Pour cause de départ à vendre un ménage complet, tables, chaises, cadres, ustensiles de cuisine, lessive, etc., ainsi qu'un violon et un appareil photograph. avec accessoires. — S'adr. rue Fritz-Courvoisier 38, 2me à gauche. 440

Poussette de chambre en bon état est à vendre. — S'adresser chez M. Girard, rue Winkelried 77. 329

Vélo. A vendre un vélo, belle machine routière, torpédo. — S'adr. à M. H. Christen, Dr-Schwab 7, **St-Imier.** 9709

Violons d'étude, très bon marché, chez **Reinert,** Léopold-Robert 59. 8231

On offre à louer jolie chambre meublée à demoiselle honnête, avec pension si on le désire. Prix raisonnable. Ecrire sous chiffre S. Z. 303, poste restante, La Chaux-de-Fonds. 253

A louer de suite belle chambre située dans le quartier des fabriques. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 336

A vendre 1 Vélo neuf, excellente machine routière. — Prix 120 fr. — S'adr. au bureau de *La Sentinelle.* 466

A vendre ou à échanger contre un vélo, un appareil photographique 9 × 12, à l'état de neuf. — S'adresser à M. H. Rubin, **Reconvilier.** 569

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 22 août 1921

Naissances. — Gœtschmann, Ruth-Ida, fille de Fernand-Georges, guillocheur, et de Léa-Ida née Gurzeler, Bernoise. — Renggli, Robert-Henri, fils de Alcide, horloger, et de Hélène-Olga née Sire, Lucernoise. — Schenk, Nelly-Hélène, fille de Louis-Emile, appareilleur, et de Léa-Emma née Droël, Bernoise. — Liengme, Nelly - Henriette, fille de Marcel-Jules, remonteur, et de Alice-Ida née Schnider, Bernoise.

Promesses de mariage. — Tissot-Daguette, Ernest-Robert, agricult., Neuchâtelois, et Duruz, Nelly-Louise, Vaudoise et Genevoise. — Vuilleumier, Charles-César, horloger, Neuchâtelois et Bernois, et Chapuis, Lucie-Bertha, ménagère, Vaudoise.

Décès. — 4568. Bossoni née Castioni, Giovanna, veuve de Battista, Italienne, née le 1er juin 1854.

FEUILLETON DE **LA SENTINELLE** 97

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

— Mon ami, il faut pourtant que je vous dise... On n'a pas voulu vous troubler dans vos recherches, on vous a caché que nos affaires vont très mal, à la Crêcherie. Nos ouvriers nous quittent, la désunion et la révolte se sont mises parmi eux, à la suite des éternels malentendus de l'égoïsme et de la haine. Beauclair entier se soulève, les commerçants, les travailleurs eux-mêmes, dont nous gênons les habitudes, nous rendent la vie si dure, que notre situation devient chaque jour plus inquiétante...

...Enfin, je ne sais si les choses se sont trop assombries pour moi, ce matin, mais elles viennent de m'apparaître comme désespérées. Je nous vois perdus, et je ne puis pourtant pas vous dissimuler davantage la catastrophe où nous allons.

Etonné, Jordan l'écoutait. Il restait fort calme, d'ailleurs. Il eut même un léger sourire.

— N'exagérez-vous pas un peu, mon ami ?

— Mettons que j'exagère, que la ruine n'est pas pour demain... Je ne m'en estimerais pas moins un malhonnête homme, si je ne vous prévenais pas de la crainte où je suis d'une ruine prochaine. Lorsque je vous ai demandé vos terrains, votre argent, pour l'œuvre de salut social que je rêvais, ne vous ai-je pas promis, non seulement une grande et belle action, digne de vous, mais encore une bonne affaire ? Et voilà que je vous ai trompé, votre fortune va être engloutie dans la pire des défaites ! Comment voulez-vous que je ne sois pas hanté du plus affreux remords ?

D'un geste, Jordan avait tenté de l'interrompre, comme pour dire que l'argent ne comptait guère. Mais il continua :

— Et ce ne sont pas uniquement les sommes considérables déjà englouties, ce sont les sommes chaque jour nécessaires pour prolonger la lutte. Je n'ose plus vous les demander, car, si je puis me sacrifier tout entier, je n'ai pas le droit de vous entraîner dans ma chute, vous et votre sœur.

Il se laissa tomber sur une chaise, les jambes cassées, l'air abattu, tandis que Sœurette, très pâle, toujours assise devant sa petite table, les regards sur les deux hommes, attendait dans une émotion profonde.

— Ah ! vraiment, les choses vont si mal, reprit Jordan de sa voix tranquille. C'était pourtant très bien, votre idée, et vous aviez fini par me conquérir... Je ne vous l'avais pas caché, je me désintéressais de ces tentatives politiques et sociales, étant convaincu que la science seule est révolutionnaire et que c'est elle seule qui achèvera l'évolution de demain, menant l'homme à toute vérité et à toute justice...

...Mais c'était si beau, votre solidarité ! De cette fenêtre, après mes bonnes heures de travail, je regardais pousser votre ville avec intérêt. Elle m'amusais, et je me disais que je travaillais pour elle et qu'un jour l'électricité en serait la grande force, l'ouvrière active et bienfaisante... Faut-il donc renoncer à tout cela ?

Alors, Luc laissa échapper ce cri d'abandon suprême :

— Je suis à bout d'énergie, je ne me sens plus aucun courage, toute ma foi s'en est allée. C'est fini, je viens vous dire que j'abandonne tout, plutôt que d'exiger de vous un nouveau sacrifice... Voyons, mon ami, l'argent qu'il nous faudrait encore, oseriez-vous me le donner, aurais-je moi-même l'audace de vous en faire la demande ?

Et jamais cri de désespoir n'était sorti si déchirant de la poitrine d'un homme. C'était l'heure mauvaise, l'heure noire, que connaissent bien tous les héros, tous les apôtres, l'heure où la grâce s'en va, où la mission s'obscurcit, où l'œuvre apparaît impossible. Déroute passagère, lâcheté d'un moment, dont la souffrance est affreuse.

Jordan, de nouveau, eut son paisible sourire. Il ne répondit pas tout de suite à la question que Luc lui posait, en frémissant, au sujet des grosses sommes d'argent qui seraient encore nécessaires. D'un mouvement frileux, il ramena les couvertures sur ses membres frêles. Puis, doucement :

— Imaginez-vous, mon bon ami, que je ne suis pas non plus très content. Oui, ce matin, j'ai eu un véritable désastre... Vous savez, ma trouvaille pour le transport de la force électrique à bas prix et sans déperdition aucune ? eh bien ! je m'étais trompé, je ne tiens absolument rien de ce que je croyais tenir. Ce matin, une expérience de contrôle a totalement échoué, je me suis convaincu qu'il fallait recommencer tout. Ce sont des années de travail à reprendre... Vous comprenez, c'est ennuyeux, de se heurter ainsi à une défaite, lorsqu'on croit être certain de la victoire.

Sœurette s'était tournée vers lui, bouleversée d'apprendre ainsi cet échec, qu'elle ignorait encore. De même, Luc, apitoyé dans sa propre désespérance, avait allongé la main, pour serrer la sienne, en une fraternelle sympathie. Et Jordan seul restait calme, avec son petit tremblement de fièvre habituel, lorsqu'il était surmené.

— Alors, qu'est-ce que vous allez faire ? demanda Luc.

— Ce que je vais faire, mon bon ami ? mais je vais me remettre au travail... Demain, je recommencerai, je reprendrai mon œuvre au commencement, puisqu'elle est tout entière à reprendre. C'est bien simple, et il n'y a évidemment pas autre chose à faire... Vous entendez ! jamais on n'abandonne une œuvre. S'il faut vingt années, trente années, s'il faut des vies entières, on les lui donne. Si l'on s'est trompé, on revient sur ses pas, on refait autant de fois qu'il le faut le chemin déjà parcouru. Les empêchements, les obstacles ne sont que les haltes, les difficultés inévitables de la route... Une œuvre, c'est un enfant sacré qu'il est criminel de ne pas mener à terme. Elle est notre sang, nous n'avons pas le droit de nous refuser à sa création, nous lui devons toute notre force, toute notre âme, notre chair et notre esprit. Comme la mère qui meurt parfois de la chère créature qu'elle enfante, nous devons être prêts à mourir de notre œuvre, si elle nous épuise... Et, si elle ne nous a pas coûté la vie, eh bien ! nous n'avons encore qu'une chose à faire, lorsqu'elle est achevée, vivante et forte : c'est d'en recommencer une autre, et cela sans nous arrêter jamais, toujours une œuvre après une œuvre, tant que nous sommes debout, dans notre intelligence et notre virilité.

(A suivre).

IMPRIMERIE COOPERATIVE. — La Ch.-de-F.

DERNIÈRES NOUVELLES

En Tschéco-Slovaquie

Prague, août 1921.

C'est toujours une joie de revoir Prague avec son vieux pont aux contreforts gothiques, ses portes crénelées, ses tours, ses tourelles, ses clochers pointue et cette admirable colline où la cathédrale et les anciens palais royaux dominent toute la cité dans une brume riante. La brillante époque de Charles IV est encore présente en mille endroits, et nulle ville en Europe ne garde un caractère aussi charmant d'antique et de moderne, alliés sans heurt. C'est un régal de grandeur et de pittoresque.

Au centre de la ville, où les rues et les places sont larges et bien dégagées, la circulation est intense dès le matin. Depuis la chute de Vienne, Prague est devenue la grande capitale de la nouvelle Europe centrale, et son importance va croissant de jour en jour.

La couronne tchèque égale au change le mark allemand, mais la vie semble un peu plus chère qu'à Berlin. Il est vrai qu'elle y est souvent plus confortable et plus large. Sans doute la situation intérieure n'est pas encore aplanie, car les Allemands de Bohème n'acceptent pas le traité de paix et font bloc au Parlement pour faire opposition à tous les cabinets, quels qu'ils soient. Il est évidemment difficile à la riche minorité allemande de Prague, jadis soutenue par Vienne et habituée à régner, de voir aujourd'hui les anciens sujets tchèques, c'est-à-dire les paysans et les ouvriers, gouverner la nouvelle république indépendante.

Il y a encore, de part et d'autre, des partis et des journaux chauvins qui échangent des paroles violentes et parfaitement inutiles au sujet de l'honneur et du prestige de la langue tchèque ou de la langue allemande, alors que ces questions paraissent vraiment appartenir à l'histoire du passé et que même un Masaryk ou un Benès parlent indistinctement l'une ou l'autre langue, suivant les députés qu'ils reçoivent. Les incidents d'Aussig ou de la Chambre ont été sincèrement regrettés par la grande majorité de la population, et ce n'est pas une des moindres raisons du succès de l'espéranto à Prague que l'espoir de voir se répandre une langue neutre pouvant servir en certaines rencontres, à éviter d'inutiles conflits d'amour-propre. Son introduction graduelle dans les écoles ne rencontre que de la sympathie au Parlement.

La politique extérieure de la République est soutenue avec plus d'unanimité. Elle obtient l'appui de tous les camps, parce qu'elle est ouvertement pacifiste et constructive. L'absence de rancune envers Vienne et la main tendue au secours de l'Autriche ont beaucoup fait pour faciliter la paix en Europe centrale. Il est évident que M. Benès s'efforce de soustraire l'Autriche aux influences militaristes de Munich et de Budapest. L'entrevue des présidents Masaryk et Hainisch a eu un caractère nettement anti-Habsbourgeois.

D'autre part, c'est aussi la Tchéco-Slovaquie qui a pris l'initiative de la grande action de secours internationale à la Russie affamée. Le premier résultat a été la conférence organisée par la Croix-Rouge à Genève et l'envoi de Nansen à Riga. Sur le territoire de la République, le gouvernement organise une grande collecte avec le concours des écoles et prépare des envois de médecins et d'infirmières, des convois de matériel sanitaire et des transports de vivres. C'est la meilleure réponse qu'il puisse faire aux insultes particulièrement violentes dont l'ont accablé les communistes russes, aveuglés par le fanatisme. A l'heure de la détresse on découvre ses vrais amis.

Edm. P.

La réplique de Serrati aux accusations de la « Troisième »

MILAN, 23. — Stefani. — Serrati, dans l'« Avanti » se défend contre les accusations qui lui sont faites par la Troisième Internationale. Serrati relève que le Comité exécutif de la Troisième Internationale fait erreur quand il croit qu'il existe, en Italie, un Serrati maître du parti socialiste. Les masses ouvrières italiennes sont suffisamment intelligentes et possèdent assez d'esprit pour savoir se diriger elles-mêmes. Serrati reproche aux signataires de l'appel de Moscou de ne pas dire la vérité. Il reproduit des résumés de lettres reçues de Lénine, dont l'une du 20 décembre dernier, et dans laquelle il est dit :

« L'Entente sera difficilement en mesure de bloquer l'Italie rouge, mais si, par hasard, elle essayait de le faire, elle se cassera le cou. Les plus larges secours seront apportés à l'Italie rouge par ses frères de Russie. Le concours du prolétariat français est du reste assuré. »

Serrati, dans sa réponse à cette lettre, déclarait que les faits eux-mêmes démentaient la solidarité des prolétariats français et anglais. En ce qui concerne l'approvisionnement en blé, on savait déjà fort bien que la Russie n'était pas dans la possibilité de fournir du blé, vu le manque de transport et le refus des paysans russes qui s'opposaient à la réquisition. Seule une reprise des relations commerciales, ajoute Serrati, aurait pu être avantageuse pour la Russie et pour l'Europe occidentale.

Le chef des socialistes italiens conclut en disant que les événements actuels lui ont donné raison.

Meeting d'aviation à Berne

BERNE, 23. — Dimanche 28 août aura lieu, sur le Beudenfeld, près de Berne, un grand meeting d'aviation auquel prendront part toute l'aviation militaire et toutes les sociétés suisses d'aviation civile. Les aviateurs militaires, commandés par le capitaine Rhyner, arriveront en 4 escadrilles, pour prendre part aux exercices. Une escadrille de chasse, sous les ordres du 1er-lieut. Ackermann et qui comprendra notamment un avion de combat, type Henriot, acquis récemment en Italie, prendra part également au meeting. Le programme comprendra de l'acrobatie militaire, un combat aérien et d'autres exercices variés. Le produit net de cette manifestation, à laquelle est prévue également des vols avec passagers, ira au fonds destiné à l'érection d'un monument en l'honneur du chef-pilote suisse Oscar Bider.

La politique douanière suisse

Les « organes compétents » s'aperçoivent, au bout d'une année, qu'ils ont fait fausse route. Le problème des coefficiants du change fait l'objet d'un nouvel examen.

BERNE, 23. — (Agence télégraphique.) — Il y a quelque temps, la presse a fait connaître la réponse que le Conseil fédéral donna, en juillet 1920, à une requête du Comité central du parti radical suisse relative aux coefficients de change.

A ce propos, nous apprenons, de source autorisée, ce qui suit :

Comme résultat des délibérations de ses experts, le Comité central du parti radical a soumis au Conseil fédéral, en mai 1920, diverses propositions, dont l'une était ainsi conçue :

« Le Conseil fédéral est invité à examiner si, pour protéger notre production indigène, il ne conviendrait pas de décréter, à titre exceptionnel, en ce qui concerne le trafic des marchandises avec les pays à change déprécié, des restrictions à l'importation ou des droits d'entrée compensateurs, à moins que les pays en cause ne recourent eux-mêmes à des mesures qui empêchent d'exploiter la situation des changes d'une façon préjudiciable (dumping) à l'industrie, aux métiers et à l'agriculture. »

Dans sa réponse, le Conseil fédéral relevait les difficultés et les inconvénients de nouvelles restrictions à l'importation ; il signalait aussi les dangers des droits compensateurs. Comme nous l'avons dit, c'était en juillet 1920, c'est-à-dire à une époque où seule l'importation des meubles était limitée et où la commission consultative pour les restrictions à l'importation repoussait toutes les demandes sollicitant de nouvelles mesures de protection. Il est donc bien compréhensible que la réponse fut aussi négative en ce qui concerne les coefficients de change.

La situation économique d'une grande partie de la production suisse s'étant fortement aggravée au cours de l'automne et au commencement de l'hiver 1920 et le chômage prenant des proportions de plus en plus considérables, la commission modifia son point de vue. Au début de l'année 1921, le Conseil fédéral saisit le Parlement d'un projet concernant la restriction des importations. A cette occasion, la question des coefficients de change fut de nouveau mise en discussion, mais le système des restrictions à l'importation eut la préférence.

Durant les six mois qui se sont écoulés depuis lors, la situation a sensiblement empiré. Bien que les restrictions aient eu pour effet d'améliorer quelque peu ou tout au moins de ne pas aggraver la situation des branches protégées, la crise pèse lourdement aujourd'hui sur toute une série d'autres industries et d'autres métiers travaillant en partie pour l'exportation, en partie pour le marché indigène. Ces industries et métiers demandent aussi à être protégés contre les conséquences funestes des importations excessives effectuées à la faveur du change.

L'arrêté fédéral concernant la restriction des importations est valable jusqu'au 31 décembre 1921. Or, il est évident que, d'ici à cette date, l'arrêté ne serait plus guère efficace, si l'on n'apprenait pas bientôt quelle va être la situation après le 31 décembre prochain. Le commerce envisageant la possibilité de l'ouverture complète de la frontière dès le 1er janvier 1922, réduirait ses commandes dans le pays.

Les mesures de protection à prendre en raison de la situation économique actuelle, la question, entre autres, des coefficients de change, sont l'objet aujourd'hui, de la part des organes compétents, d'un nouvel examen approfondi, afin que l'assemblée fédérale puisse être saisie d'un projet assez tôt.

Contre la baisse des salaires

ZURICH, 23. — Une assemblée de délégués de l'Union des sociétés suisses d'employés de l'industrie des machines, qui groupe 16 fabriques, a pris position contre une diminution de salaires, projetée par quatre maisons industrielles.

Une requête des voyageurs de commerce

LAUSANE, 22. — Ag. — Voici le texte de la protestation votée par l'assemblée des délégués de la société suisse des voyageurs de commerce :

L'assemblée des délégués de la société suisse des voyageurs de commerce, comprenant environ 200 délégués de toutes les parties de la Suisse et représentant 6,000 sociétaires, réunie les 20 et 21 août, à Lausanne, dans la salle du Grand Conseil, décide, après une discussion approfondie, d'envoyer au département fédéral des chemins de fer, une protestation polie dans sa forme mais énergique contre l'indifférence manifeste à l'égard des intérêts de la corporation des voyageurs de commerce et contre l'indifférence et la négligence avec lesquelles les autorités ont accueilli certaines requêtes d'intérêt local paraissant justifiées et tendant à établir de meilleures correspondances entre les grandes lignes et les lignes secondaires, contre le refus de prendre en considération, malgré de multiples démarches verbales et écrites, la requête tendant à une réduction du prix des abonnements généraux. Elle exprime le vœu qu'à l'avenir on témoigne plus d'égards envers les voyageurs circulant pour leurs affaires et que l'on ne se contente pas de favoriser seulement ceux qui circulent pour leur plaisir.

Le départ de « Kognac-Karl » !

BERNE, 23. — Les milieux suisses autorisés démentent catégoriquement les bruits dont la presse tchécoslovaque s'est fait l'écho selon lesquels un accord existerait entre l'Espagne et la Suisse au sujet du roi Charles. Le département politique publiera probablement ces prochains jours un communiqué sur l'état de la question concernant le départ du roi Charles. Les négociations pour le séjour du souverain dans un autre pays n'étant pas encore terminées il faut s'attendre à ce que l'autorisation de séjourner en Suisse, accordée au roi, soit prolongée pour quelque temps.

Une étrange affaire

Un homme malade aurait été lynché dans un village fribourgeois

FRIBOURG, 23. — On nous écrit, et nous publions ce récit sous la forme interrogative et avec d'expresses réserves jusqu'à plus ample informé, l'étrange drame que voici :

Est-il exact que dans un village fribourgeois voisin de Romont, un individu malade sexuellement aurait été surpris en relations avec une bête ? Est-il exact que la population de l'endroit l'a assailli à coups de pierres et de bâtons. L'homme une fois étendu sans connaissance, le gendarme du lieu, qu'on était allé prévenir, l'aurait fait transporter au poste, comme ivre-mort ! Il y est mort dans la nuit ; son matelas était tout maculé de sang.

Est-il exact que le « haut » Conseil d'Etat du canton de Fribourg aurait décidé d'étouffer l'affaire, des conseillers communaux et autres gros bonnets de l'endroit ayant participé au meurtre ?

J'estime, ajoute notre correspondant, que c'est une raison de plus pour les braves gens de divulguer le crime.

Nous publions cette étrange affaire en demandant d'urgentes explications aux autorités fribourgeoises.

Aussitôt en possession de la lettre de notre correspondant, nous avons fait vérifier les faits à Fribourg, par l'intermédiaire de l'Agence Respublica.

Respublica nous téléphone que la plus grande partie des faits avancés sont exacts. Le malheureux a été atrocement lynché et il expira pour ainsi dire dans les bras du gendarme, à son arrivée.

Par contre, il est faux de dire que les autorités fribourgeoises ont cherché à étouffer l'affaire. Une enquête a été immédiatement ouverte par la Préfecture de Romont. Elle a déjà abouti à l'arrestation de quatre personnes inculpées dans cet horrible drame. Ces actes auront certainement leur écho devant la Cour d'assises fribourgeoise, le public n'ayant pas le droit de se venger lui-même. Lorsqu'on surprit ce malheureux, il suffisait de le dénoncer, et non de le lyncher avec une sauvage et sadique cruauté.

La bête dont il est fait mention était une chienne.

A Saint-Imier
LA VENTE DE LA BAILLIVE

ST-IMIER, 23. — (De notre correspondant.) — Hier a eu lieu une vente aux enchères assez courue, puisqu'il s'agissait de la remise à des tiers de l'établissement de la Baillive, un de nos restaurants de montagne les mieux achalandés de la région. La vente publique, comme l'on pense, avait attiré une foule de curieux. C'est une dame Voumard qui a acheté l'établissement pour la somme de 35,600 fr. C'est un prix, puisque l'immeuble est porté au cadastre pour quelque 28,000 fr.

L'horaire d'été 1922

BERNE, 23. — Resp. — Une conférence internationale des chemins de fer aura lieu les 8, 9, 10 et 11 novembre prochain à Berne, sous la présidence des C. F. F., pour discuter entre autres l'horaire d'été pour 1922 et la question de l'échange des wagons.

FAITS DIVERS

Deux cultivateurs s'entre-tuent pour une poule

BRUXELLES, 22. — La coquette cité de Lustin vient d'être le théâtre d'un drame sanglant, dans lequel deux habitants de l'endroit ont trouvé la mort.

Un cultivateur, nommé Fernand Lignier, avait eu, ces jours derniers, un différend avec le locataire de la maison attenante à la sienne, Alfred Theunissen. La dispute avait une cause des plus futile. Lignier se plaignait de ce que les poules de son voisin venaient picorer sur sa propriété...

Hier après-midi, la querelle reprit de plus belle.

Dans un accès de colère, Lignier tua une des poules de Theunissen. Celui-ci sortit un revolver de sa poche et tira par deux fois sur Lignier. Un des projectiles atteignit ce dernier dans la région du cœur.

Néanmoins, le blessé eut encore la force de rentrer chez lui. Il en ressortit, armé d'un fusil de chasse, et fit feu sur son antagoniste, à une distance de 10 mètres.

La charge de plomb frappa Theunissen en pleine poitrine, occasionnant une plaie affreuse, mettant le cœur à nu ! Theunissen fit encore quelques pas et tomba mort. Presque au même instant, Lignier s'affaissait à son tour et rendait le dernier soupir.

Tous deux étaient mariés. Lignier, âgé de 35 ans, avait 4 enfants, Theunissen, âgé de 38 ans, en laisse cinq.

Le parquet a fait une descente à Lustin, bien que l'action judiciaire soit éteinte par la mort des deux auteurs de ce terrible drame.

Un émule de Jack l'éventreur

BERLIN, 22. — Depuis quelque temps, on découvre à Berlin ou dans les environs des morceaux de corps de femme, tantôt une main ou un pied ou une tête, cachés ou jetés dans la Spree.

D'après les constatations de la police criminelle, six meurtres de ce genre ont été commis récemment et la façon dont les corps ont été dépecés prouve que l'auteur des divers crimes est le même individu. ?

Il est presque certain qu'on a affaire à un fou sadique. Malgré les recherches effectuées et les récompenses offertes, aucun indice n'a été trouvé jusqu'à présent.

Deux cents litres de lait sur la rue

BERNE, 23. — (De notre correspondant.) — Ce matin, à 9 h., une auto venant de Fribourg à Berne, après avoir donné tous les avertissements réglementaires, a renversé, près de l'Hôtel de Bubenberg, le char d'un laitier qui semblait se moquer des coups de trompettes. Environ 200 litres du précieux liquide ont été perdus. Plusieurs chiens attelés à des charrettes ont pu se régaler ! Le laitier a été traîné sur une longueur de quelques mètres, mais n'a pas eu de mal.

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHATEL

Une triste mentalité. — La guillotine sèche est une arme à la fois si méprisable et si révoltante, que ceux qui l'emploient s'efforcent à l'ordinaire de donner le change. Ils trouvent toujours un prétexte (négligence, morte saison, travail mal fait, etc.) pour jeter impunément leurs victimes sur le pavé.

On nous cite cependant un cas dont le héros ne tente même pas de voiler le procédé honteux auquel il recourt. Il s'agit de M. Hans Billeter, professeur à l'Ecole de Commerce, qui vient de retirer un travail d'imprimerie à notre camarade Richème parce que celui-ci n'a pas eu, paraît-il, dans l'une des dernières séances du Conseil général, une attitude qui plût à M. Billeter et à quelques-uns de ses collègues.

Le Conseil général, qui discutait la revision des traitements à l'Ecole de Commerce, avait à décider si la deuxième année d'études serait assimilée à l'enseignement gymnasial, selon le désir de la Commission de l'école, ou à l'enseignement secondaire, comme le proposait le Conseil communal. Ernest Richème, avec plusieurs collègues du groupe socialiste, se prononça pour cette dernière solution. Hermann Fallet qui présidait, en fit autant au moment du vote, ayant été appelé à départager les voix.

De ce vote il résultait, non point un abaissement quelconque du traitement global des professeurs, mais seulement une très faible augmentation du nombre d'heures auquel sont astreints ceux d'entre eux qui enseignent en deuxième année.. Il n'en fallut pas davantage cependant pour que notre camarade Richème fût, peu après, informé par M. Billeter qu'il n'aurait plus à imprimer désormais le « Bulletin de la Société des anciens élèves de l'Ecole supérieure de Commerce de Neuchâtel », travail dont il s'était pourtant acquitté toujours à l'entière satisfaction des intéressés

Voilà le fait, aussi simple que brutal. Nous publierons demain la lettre de M. Hans Billeter, pour l'édification plus complète de nos lecteurs. Elle étonnera sans doute bien des gens dans bien des milieux ; peut-être même paraîtra-t-elle singulièrement malheureuse à plus d'un professeur de l'Ecole de Commerce.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conseil général

Ordre du jour de la séance du Conseil général du mercredi 24 août 1921 :

1. Nomination d'un membre du Conseil d'administration de la Fondation de la grande salle et Maison du Peuple. 2. Rapport de la commission chargée d'examiner la demande de subside pour constructions particueières

Double arrestation

On a arrêté à Genève un ancien employé de M. Walter-Mœri, prévenu d'avoir dérobé à son patron un certain stock d'horlogerie. Un jeune homme nommé V., accusé de nombreux abus de confiance, pour une somme d'environ 30,000 fr. et qui menait la vie à larges guides a également passé à la Promenade.

Pour une grande piscine

C'est aujourd'hui que les délégués de la Société Olympic ont une entrevue avec les autorités communales dans le but de discuter le projet de piscine de natation, projet largement et sérieusement étudié par la société sportive en question. Espérons que les meilleures solutions possibles seront le fruit de ces pourparlers. Une ville de 40,000 habitants, telle que la nôtre, se doit de mettre en chantier au plus vite la construction d'un établissement de bains public. La faveur avec laquelle l'idée d'une piscine a été accueillie par tous les cercles de notre population prouve que l'idée répond à un réel besoin.

Hier soir de nombreux délégués avaient répondu à l'appel de l'Olympic qui présenta les plans de construction et les devis financiers élaborés sous sa conduite. Nous estimons, au point de vue de l'intérêt général, ces plans parfaitement judicieux. Un échange de vue avec les autorités dira s'il y a des retouches à leur faire.

La piscine prévue par l'Olympic serait aménagée à côté du nouveau terrain de cette société, à deux pas du Parc des sports.

En raison de la dureté de notre climat, l'eau devrait être tempérée, soit par chauffage électrique, soit par récupération de la chaleur perdue à l'usine à gaz.

Les plans de l'Olympic prévoient un bassin de 5,000 mètres cubes d'eau, avec douches attenantes. La longueur de la piscine serait d'environ 60 mètres et sa largeur 30 mètres. Ces chiffres sont évidemment de simples projets, susceptibles de transformation. Pour l'amenée d'eau deux solutions sont discutées, soit l'emploi des eaux potables de l'Areuse, soit le captage de la Ronde. Au point de vue financier, cette dernière méthode paraît la plus rationnelle.

Souhaitons que l'on se mette sérieusement à l'étude et que des bains publics soient créés sans retard chez nous. Il est étrange que dans ce domaine, nous ayons été devancés depuis quelques années par de petites localités, telles que Saint-Imier, Renan, Fleurier, La Sagne, etc. !

BIBLIOGRAPHIE

La maison de publicité « Publicitas, S. A. », vient de publier son catalogue de journaux pour 1921, avec tous les renseignements intéressants concernant les tarifs d'annonces.